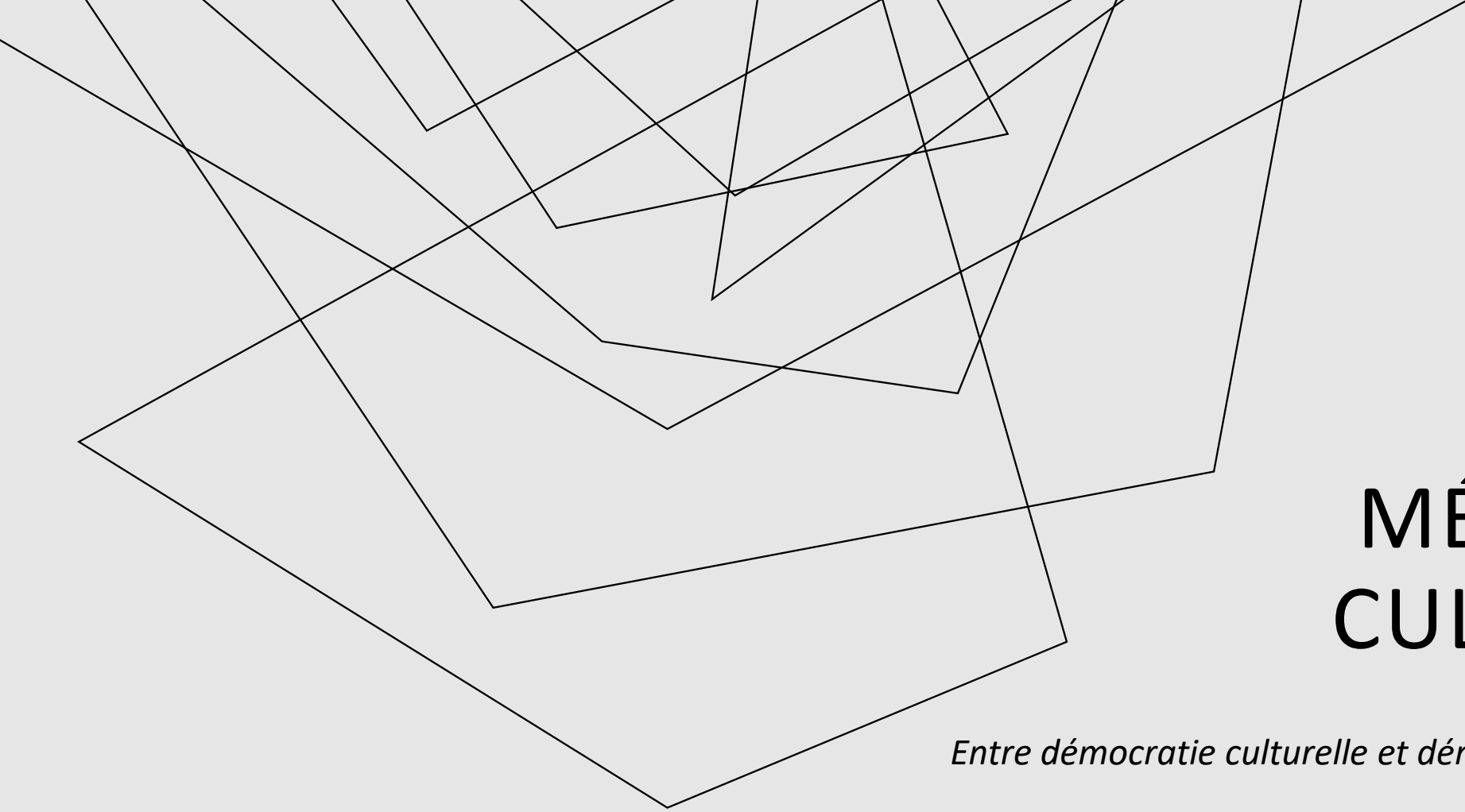


A series of thin, black, overlapping geometric lines forming various polygons and shapes, primarily located in the upper left quadrant of the page.

MÉDIATIONS CULTURELLES

Entre démocratie culturelle et démocratisation de la culture

Formation proposée dans le cadre du programme [Arts&Insertion](#) d'Arts & Publics – 10 septembre 2025

Emilie DUVIVIER

SOMMAIRE

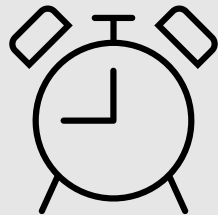
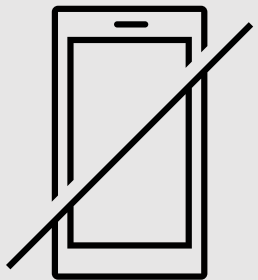
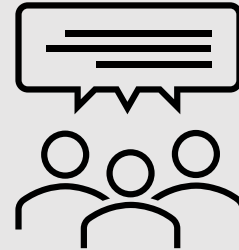
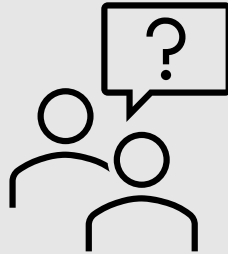
INTRO & PRÉSENTATION

THÉORIE

QUESTIONS LIBRES

EXERCICES PRATIQUES

RÈGLES DE GROUPE



A series of white, overlapping geometric lines and polygons on a black background, located on the left side of the slide.

PRÉSENTATION ET TRAVAIL RÉDACTIONNEL

QUI SUIS-JE ?

LA COCOF

TRAVAIL DE FIN DE STAGE

PRÉSENTATION



Emilie DUVIVIER

Comédienne de formation (ARTS²)

Responsable des secteurs théâtre adulte professionnel et du théâtre jeune public, ainsi que des arts du cirque, de la rue et forain, et du théâtre amateur depuis 2014 à la COCOF

Rédaction d'un travail de fin de stage autour de la médiation culturelle

Je ne suis ni formatrice ni médiatrice culturelle

LA COCOF

– COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE

Le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale étant bilingue, des commissions communautaires ont été créées en 1989 pour exercer les mêmes compétences que les autres pouvoirs organisateurs dans la Région de Bruxelles-Capitale.

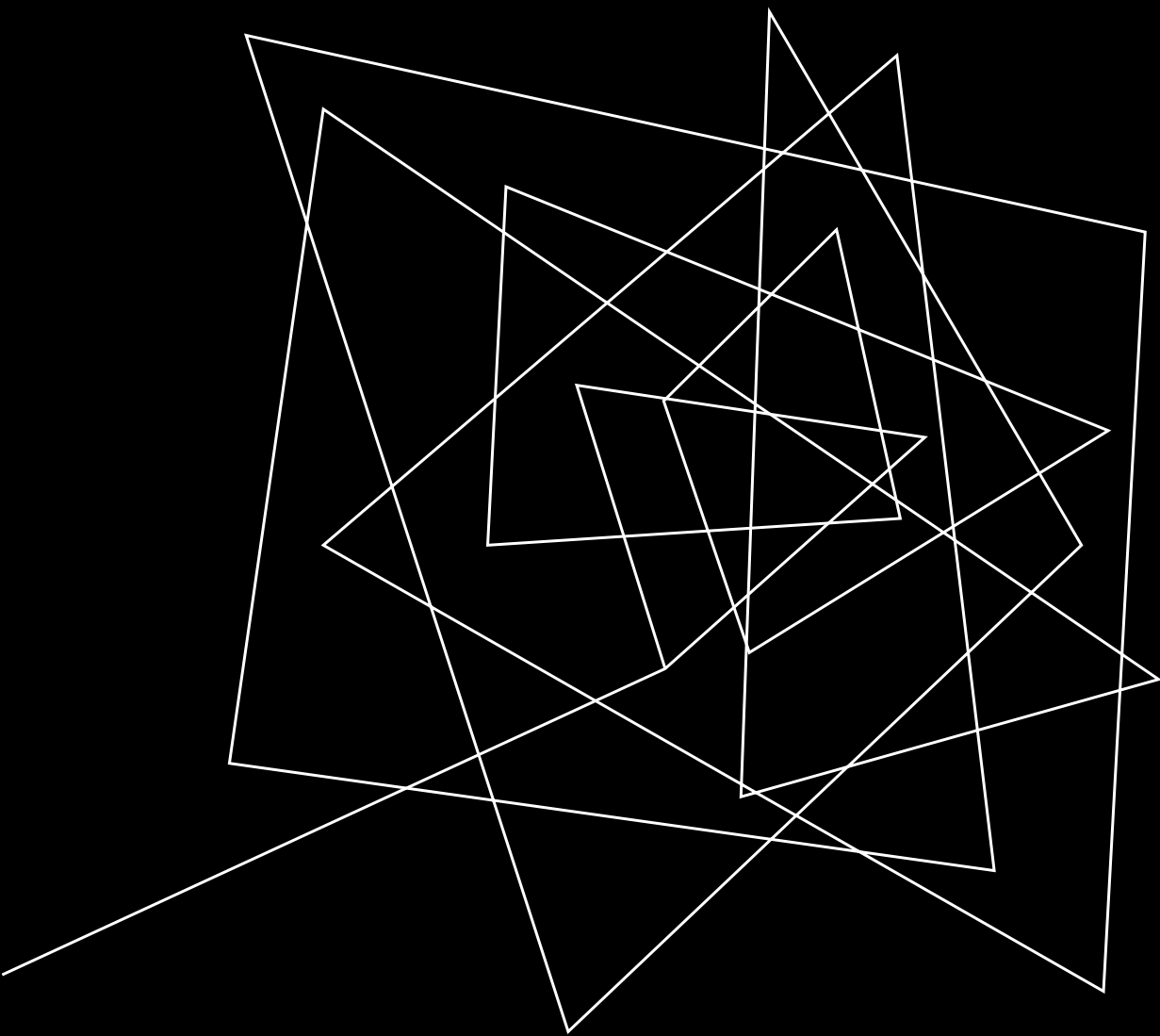
- La Commission communautaire française pour les institutions relevant de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
 - **COCOF**
- La Commission communautaire flamande pour les institutions relevant de la Communauté flamande.
 - **VGC**
- La Commission communautaire commune pour les institutions ne relevant ni de l'une ni de l'autre communauté.
 - **COCOM**

**Sous Tutelle de la
Fédération Wallonie-Bruxelles**

Compétences :
Matières culturelles,
personnalisables et
aides aux personnes

Gouvernement francophone bruxellois
= le **Collège** (5 Ministres)

Parlement francophone bruxellois



ORIGINES DE LA MÉDIATION CULTURELLE

CONTEXTE HISTORIQUE ET SOCIAL

LIEN AVEC LES DROITS CULTURELS

DISCIPLINES ET PAYS

NAISSANCE, CONTEXTE, HISTORIQUE

VALEURS
HUMANISTES
ET DÉMOCRATIQUES

20EME SIECLE	1950	1960 + MAI 68	1980	1983	ANNÉES 2000
THÉÂTRE POPULAIRE EUGÈNE MOREL JEAN VILAR	ÉDUCATION POPULAIRE ANDRÉ MALRAUX	CULTURE SAVANTE VS CULTURE POPULAIRE	MUSÉES/EXPOS PUBLIC SCOLAIRE	NOTION UTILISÉE POUR LA 1ÈRE FOIS PAR ELISABETH CAILLET	
DEMOCRATISATION CULTURELLE		DÉMOCRATIE CULTURELLE			
1948 DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME	1951 PETIT MANIFESTE DE SURESNES	1968 DÉCLARATION DE VILLEURBANNE	1982 MEXICO : MONDIACULT : conférence mondiale politiques culturelles et développement durable		2001 DÉCLARATION UNIVERSELLE SUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE 2007 DÉCLARATION DES DROITS CULTURELS DE FRIGBOURG

DÉMOCRATISATION DE LA CULTURE ET DÉMOCRATIE CULTURELLE

DÉMOCRATISATION DE LA CULTURE

Accès à l'offre culturelle pour tous les publics

Politique tarifaire

Culture « légitime »



Réduction de l'écart entre les personnes et les cultures par une levée des freins économique, physique, géographique, temporel, symbolique aux œuvres et aux pratiques.

DÉMOCRATIE CULTURELLE

Accompagnement des publics vers la réflexion, l'expression et l'expérimentation créative

Toutes les cultures

Toutes les pratiques culturelles



Accès à des pratiques d'expression, de création ou de discussion avec les citoyen·nes ; émancipation individuelle et/ou collective des publics.



MARCEL HICTER

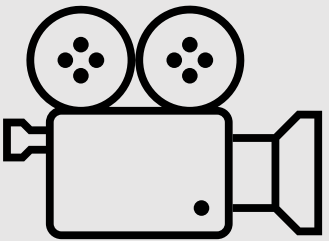
- Paris, janvier 1970

« La culture n'est pas une matière extérieure à l'être humain. On n'a pas accès à la culture, on la fait surgir des individus. C'est la prise de conscience du besoin de s'exprimer et la maîtrise du ou des moyens de cette expression, c'est la participation. »

- Bruxelles, novembre 1974

« La culture est une attitude : d'accueil, de dialogue, une manière d'être et d'agir, d'être responsable » dont « la conception renvoie non à une vision patrimoniale mais à la population elle-même »

LES DROITS CULTURELS, C'EST QUOI ?



<https://vimeo.com/333291243>

Vidéo sur la notion de droits culturels avec un focus sur le travail des Centres culturels de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui contribuent à leur effectivité pour toutes et tous.

Initiative de l'ASTRAC, réseau des professionnels en Centres culturels et de l'ACC, Association des centres culturels.



LA MÉDIATION CULTURELLE RENCONTRE LES DROITS CULTURELS SUR DIFFÉRENTS ASPECTS :

Le droit à la participation culturelle :

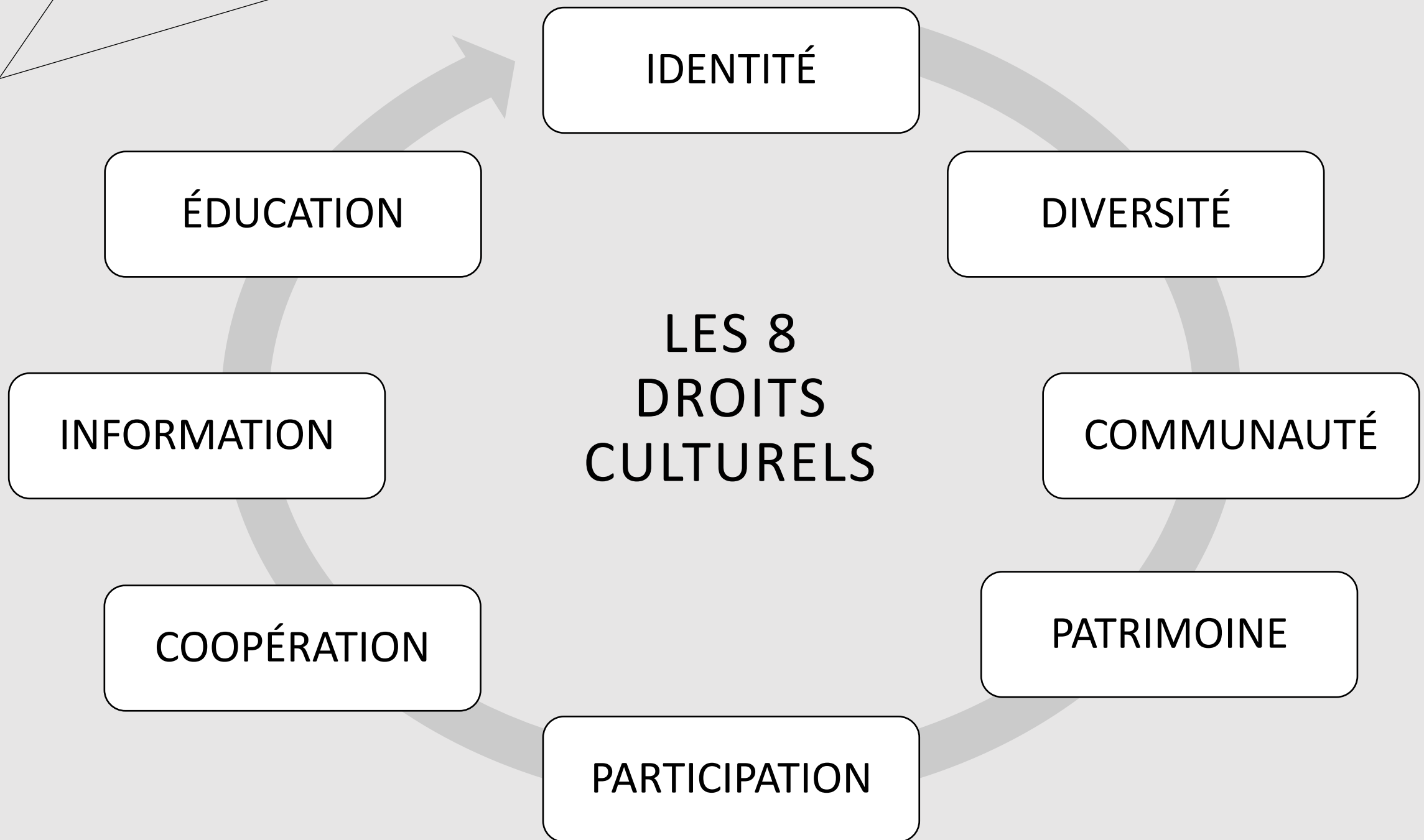
- volonté de mettre les citoyen·nes en action, en interaction avec différentes formes d'expression culturelle et artistique,
- prendre en compte la spécificité des différents publics,
- proposer différents chemins d'accès à la participation culturelle.

La rencontre équitable :

- l'activité culturelle est vue comme créatrice de liens sociaux, de construction d'une collectivité où chacun·e a sa place et sa légitimité d'expression.

L'accessibilité à la culture est vue comme un droit fondamental pour toutes. Il conviendrait même de préciser l'accessibilité à toutes les cultures.

→ Culture par et pour toutes



IDENTITÉ	→	Chaque personne a le droit de choisir et de construire librement son identité et doit pouvoir être reconnue dans celle-ci. Cela signifie aussi permettre, voire encourager l'évolution constante des références culturelles qui constituent la personnalité de chacun·e.
DIVERSITÉ	→	Ce droit porte sur la connaissance et le respect des multiples références culturelles dans lesquelles les personnes trouvent du sens. Il permet à chacun·e de mieux interagir avec le monde et d'enrichir son propre milieu culturel.
ÉDUCATION	→	Chaque personne est porteuse de savoirs à partager. Le droit à l'éducation vise la reconnaissance, le développement et le partage de ressources cultivées par les personnes.
PATRIMOINE	→	Au-delà de l'accès de toute personne aux patrimoines culturels dans toute leur diversité, ce droit défend la légitimité de chacun·e à exprimer quels sont ses héritages et à les transmettre.
COOPÉRATION	→	Au sein des organisations, des collectifs et des communautés, les méthodes de travail, les partenariats et les processus de prise de décision doivent être démocratiques pour permettre la participation effective de chaque personne et le développement de son pouvoir d'agir.
INFORMATION	→	Chaque personne a le droit d'accéder à des informations de qualité et d'en produire. Ce droit défend une information pluraliste et libre, appropriable et co-construit·e par chacun·e.
PARTICIPATION	→	Chaque personne doit pouvoir accéder à la vie culturelle et y déployer pleinement ses capacités, Ce droit appelle à concevoir et entretenir des dynamiques qui permettent à chacun·e d'être acteur ou actrice de culture.
COMMUNAUTÉ	→	Le droit de choisir sa ou ses communauté(s) permet aux personnes de définir comment elles sont reliées les unes aux autres.

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité »

art. 1 de la DUDH

- Droit à la vie et à la sûreté (art.3)
- Interdiction de l'esclavage (art.4)
- Interdiction de la torture (art.5)
- Droits du justiciable (art.6 à 11)
- Droit à la vie privée (art. 12)
- Droit de circulation, choisir sa résidence (art.13)
- Droit d'asile (art.14)
- Droit à la nationalité (art.15)
- Droit de se marier et de fonder une famille (art.16)
- Droit à la propriété (art.17)
- Liberté de pensée, de conscience et de religion (art.18)
- Liberté d'opinion et d'expression (art.19)
- Liberté d'association (art.20)
- Droit de participation politique (art.21)
- Droit à la sécurité sociale (art. 22)
- Droit au travail (art.23)
- Droit au loisir (art.24)
- Droit à un niveau de vie suffisant (art.25)
- Alimentation / Logement / Soins de santé / Aide sociale
- Droit à l'éducation (art.26)
- Droit de participer à la vie culturelle (art.27)
- Droit à un ordre démocratique (art.28)

DROITS

⊙ CIVILS

⊙ POLITIQUES

⊙ ECONOMIQUES

⊙ SOCIAUX

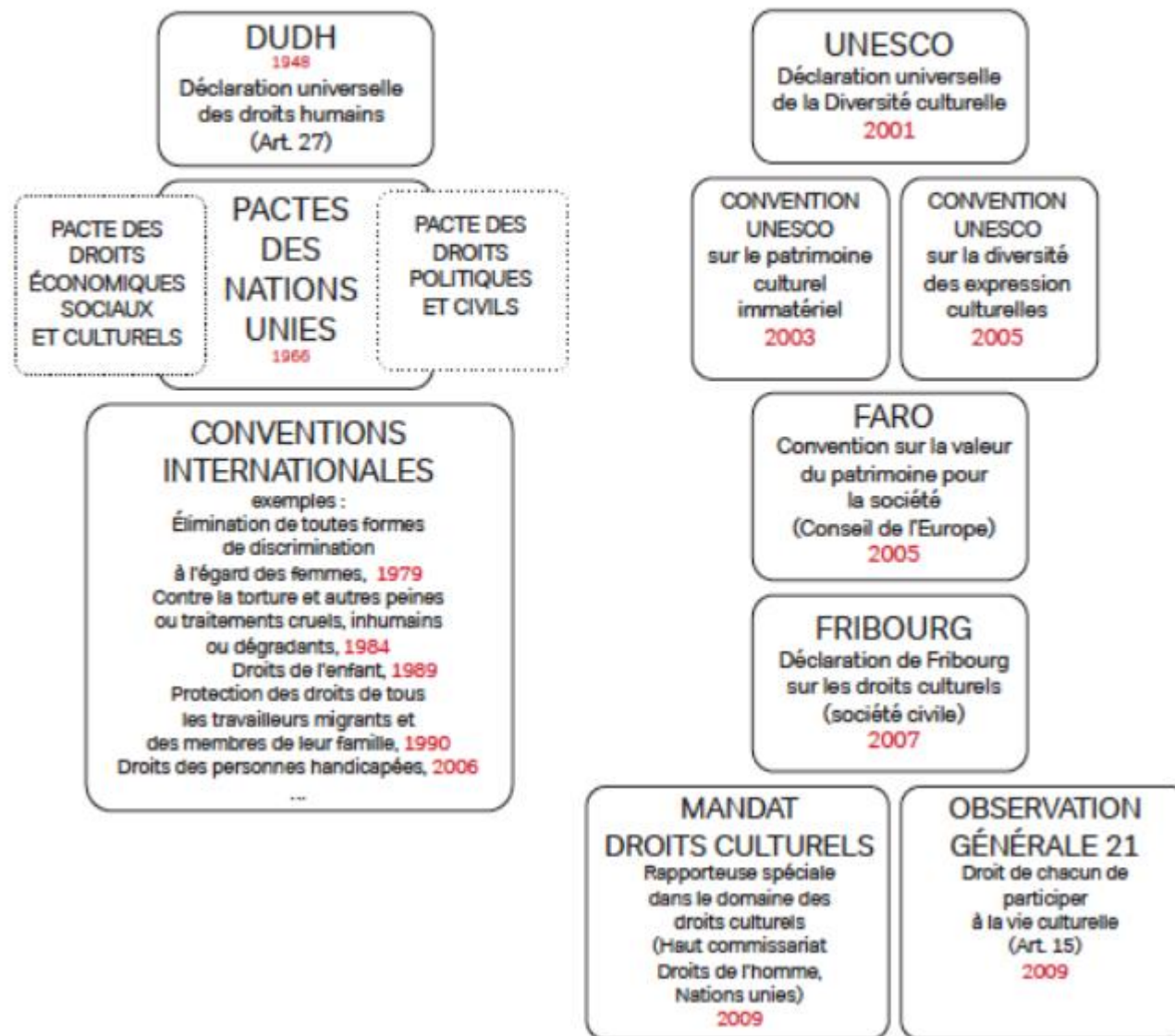
⊙ CULTURELS

LES DROITS HUMAINS

Caractéristiques

- ⊙ Universels
 - ⊙ Individuels
 - ⊙ Indivisibles
 - ⊙ Interdépendants

LES DROITS CULTURELS DANS LES TEXTES



DISCIPLINES ET PAYS

DANS QUELS PAYS ?

- ANGLETERRE
- FRANCE
- SUISSE
- CANADA
- ALLEMAGNE
- BELGIQUE



PREMIERS SECTEURS/DISCIPLINES :

- MUSÉES ET PATRIMOINE
- ÉDUCATION PERMANENTE
- THÉÂTRE-ACTION
- ARTS DE LA RUE
- ARTS DE LA SCÈNE





ANALYSE ET DÉPLOIEMENT DE LA MÉDIATION CULTURELLE

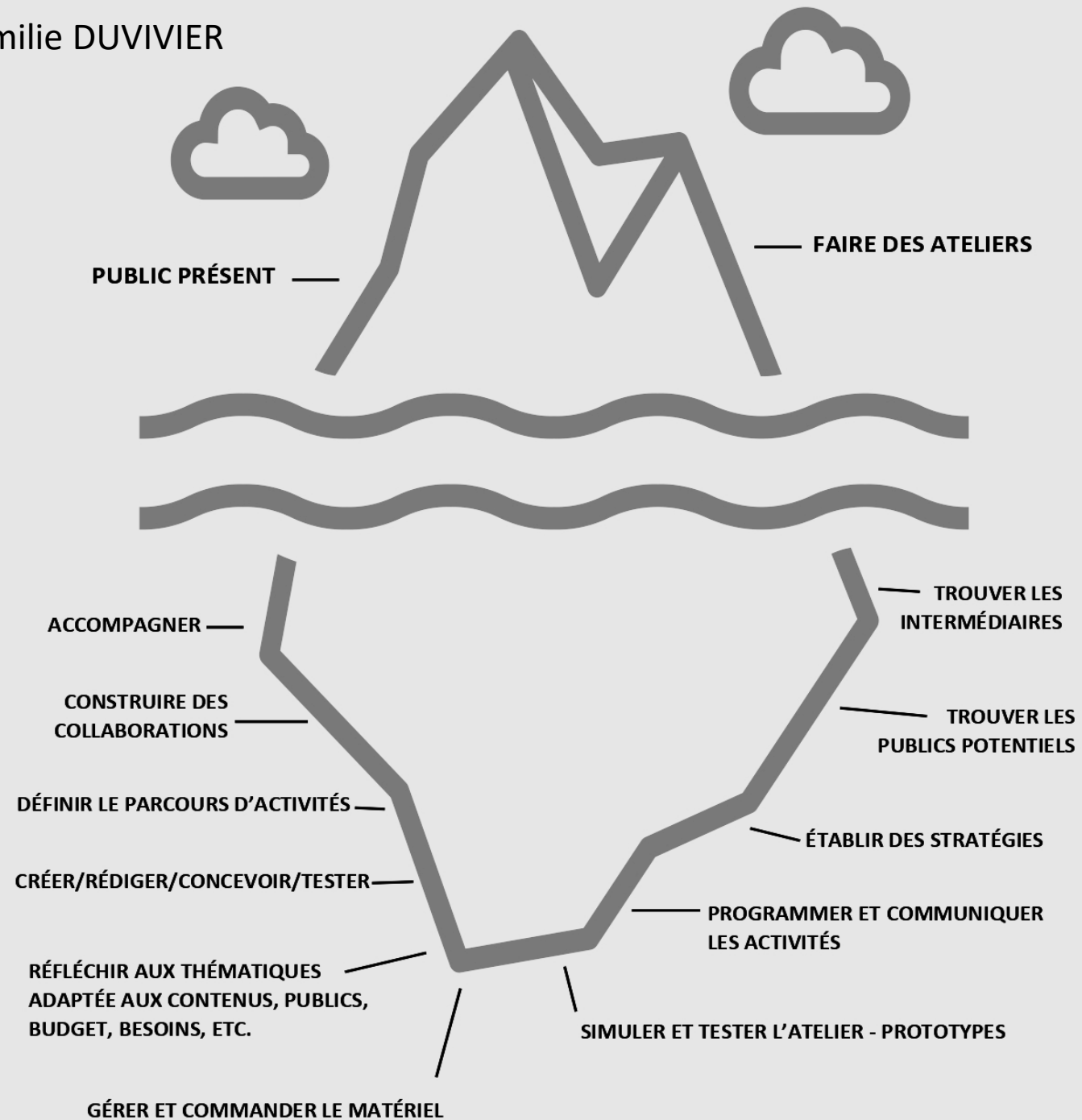
PRINCIPES & OBJECTIFS

MÉTIER : MÉDIATEURICE CULTUREL·LE

LES PUBLICS

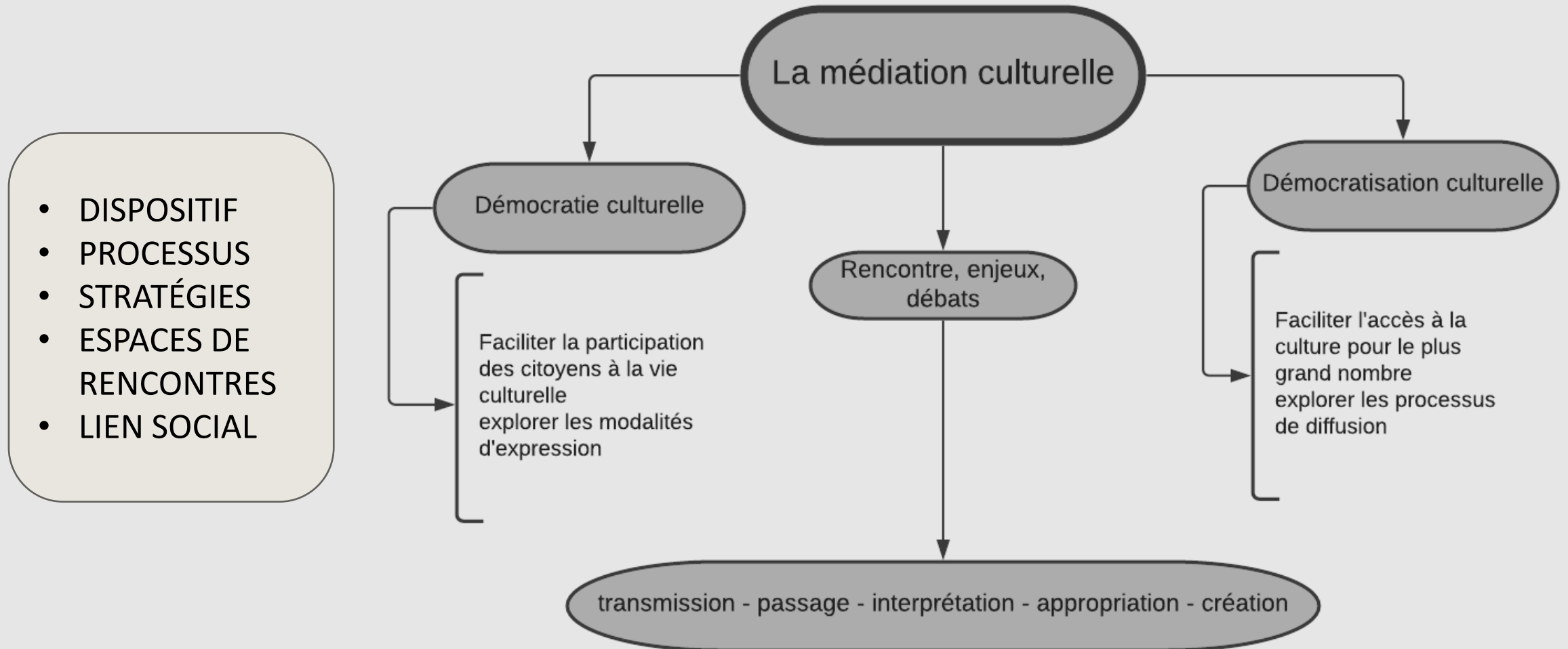
LES LIEUX

LA TEMPORALITÉ



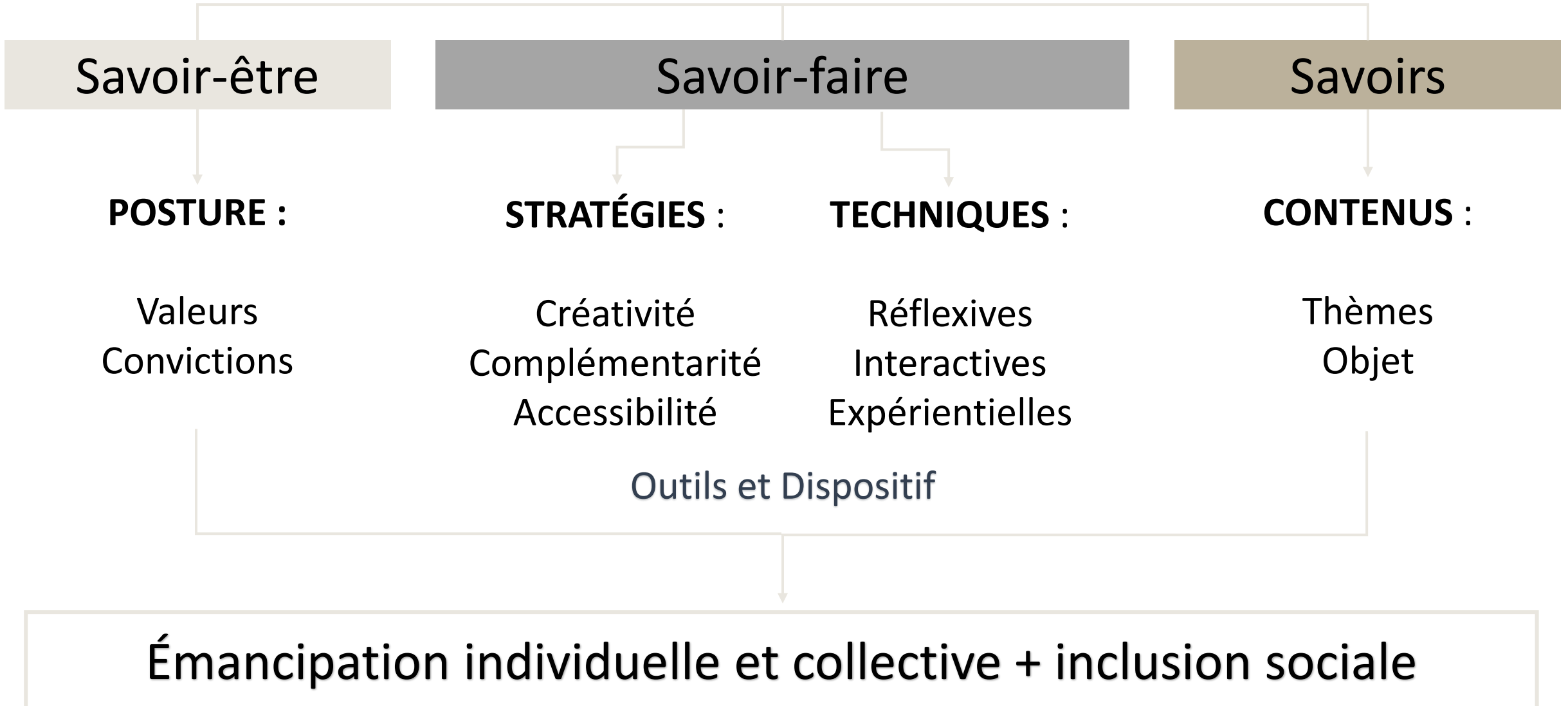
FAIRE MÉDIATION

Mode particulier d'intervention qui permet d'accompagner et d'ancrer des pratiques culturelles et artistiques avec les publics dans leur quotidien et leur quartier.



MÉDIATIONS CULTURELLES

© Emilie DUVIVIER



5 GRANDS PRINCIPES

1. Faciliter un accès à la culture adapté aux besoins de chaque public.
2. Travailler avec les « entrées multiples ».
3. Trouver des points de contact entre une production culturelle et un public.
4. Accompagner plutôt qu'imposer.
5. Rendre autonome.





REMARQUES SUITE AUX ÉCHANGES LORS DE LA FORMATION

Médiations culturelles

Ce n'est pas du marketing, ni de la communication

Pas dans l'optique de « faire vendre » ou « faire acheter » ou « faire adhérer »

Même si permet d'attirer des publics et qu'il y a une incidence sur la fréquentation derrière les actions

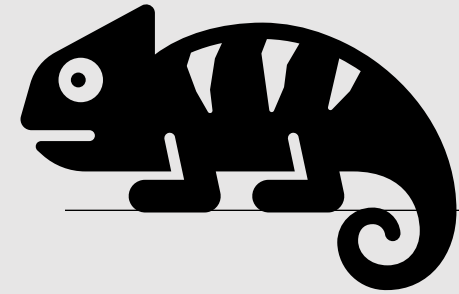
Ce n'est pas parce qu'il y a un tarif social ou une attention à l'accessibilité financière que c'est d'office de la médiation culturelle

Médiations culturelles = lien avec l'ART

OBJECTIFS

- Favoriser le dynamisme culturel
- Diffuser et promouvoir la culture
- Faire découvrir
- Éduquer/Transmettre des connaissances sur l'art et la culture
- Faire connaître
- Sensibiliser
- Favoriser la rencontre entre les publics et les artistes, la création et les cultures
- Développer, diversifier et fidéliser les publics
- Démocratiser les arts et la culture
- Renforcer le pouvoir d'agir des individus
- Favoriser la démocratie culturelle
- Favoriser le mieux-être
- Valoriser les arts et la culture
- Développer des savoirs et des méthodologies
- Favoriser la création de liens sociaux.
- Etc.

MÉTIER DE MÉDIATEURICE CULTUREL·LE



= INTERMÉDIAIRE ?
= PASSEURICE ?
= FACILITATEURICE ?



LE **PONT** ENTRE LES
DIFFÉRENTES PARTIES

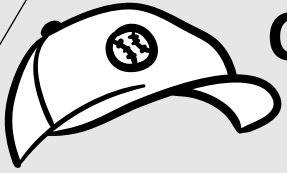
EXEMPLES DE TÂCHES

SE DÉPLACE DANS LES LIEUX
PRÉSENTE LES ŒUVRES
CONSTRUIT LES ACTIVITÉS
MONTRE LE CHEMIN DU LIEU CULTUREL
ACCOMPAGNE
SENSIBILISE LES PUBLICS
ORGANISE ET PLANIFIE
ÉCRIT LE DOSSIER ET COMPOSE LE BUDGET
NOUE DES COLLABORATIONS
ANIME ET TRANSMET
FAIT LE LIEN AVEC LES ARTISTES

...

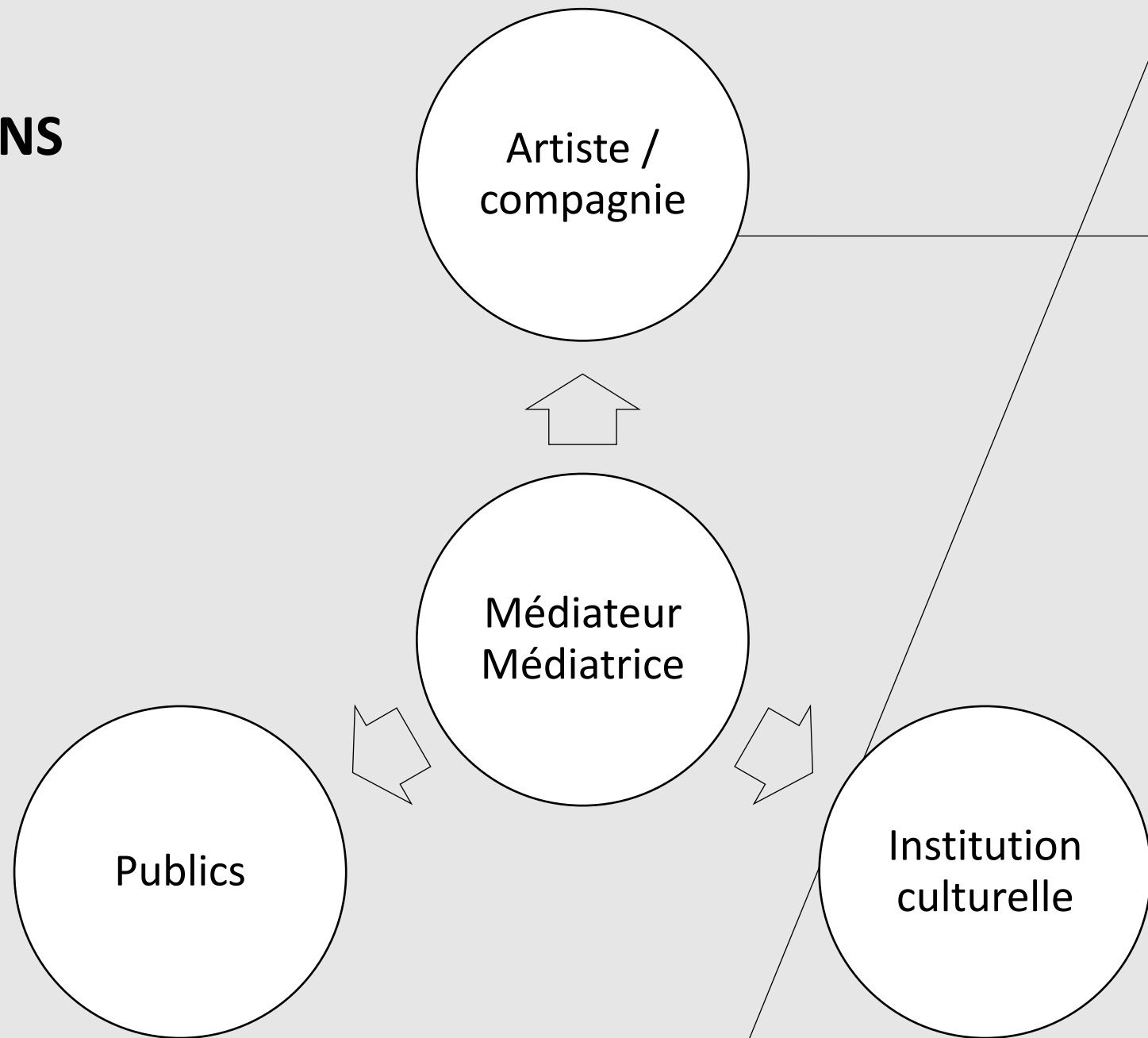
LA MÉDIATION DOIT ÊTRE
UN ACTE VOLONTAIRE ET
RÉFLÉCHI





CUMUL DES FONCTIONS

- DIFFUSEURICE
- CHARGÉ·E DE COMMUNICATION
- DIRECTEURICE
- CHARGÉ·E DE PROJET
- ANIMATEURICE
- ARTISTE
- RESPONSABLE COORDINATION
- FORMATEURICE
- ENSEIGNANT·E
- ASSISTANT·E SOCIAL·E, ...



ARTISTES ET MÉDIATEURICES

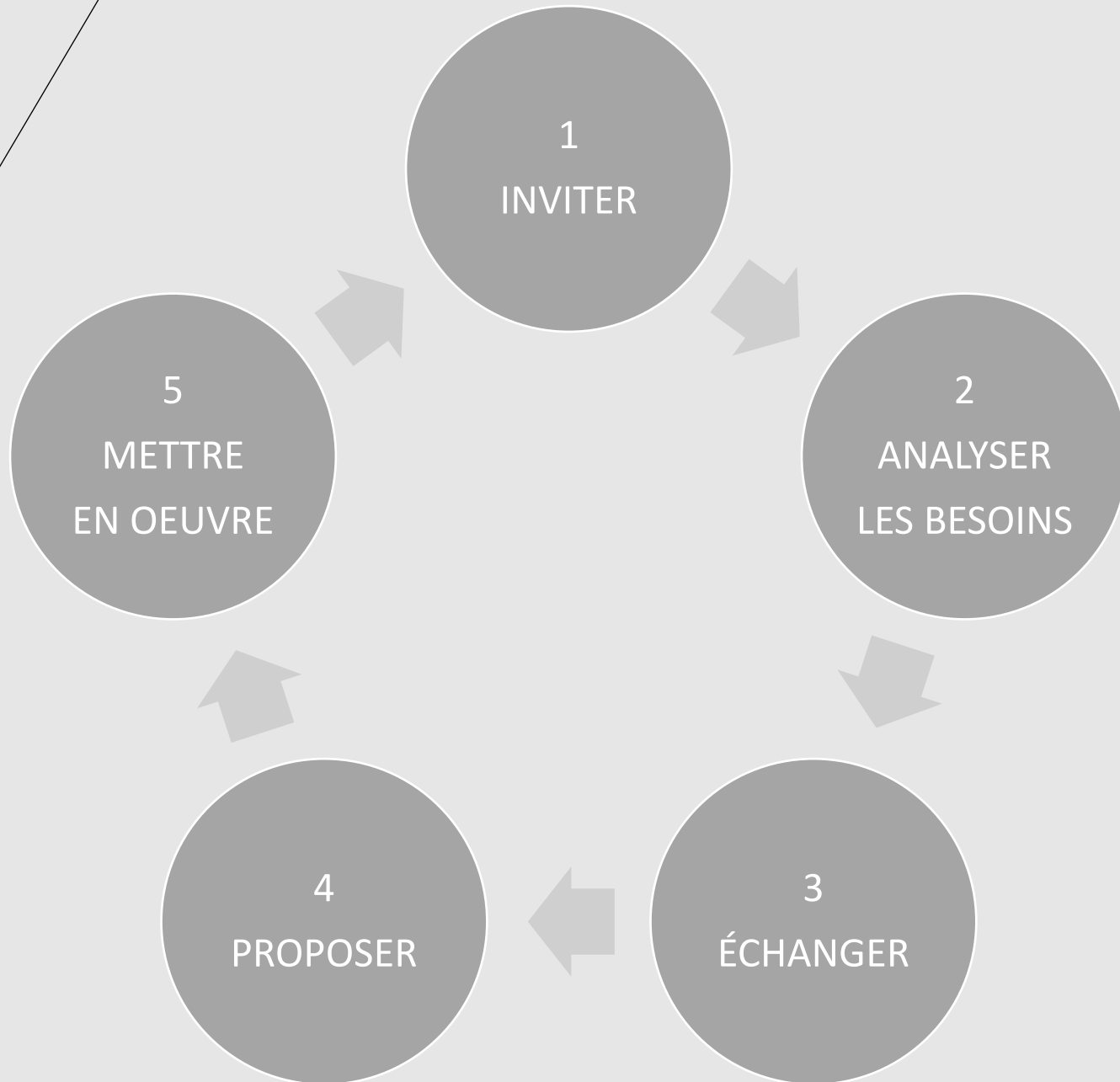
RÉFLEXION SUR CERTAINES PRATIQUES

PROCESSUS DE CRÉATION

IMAGINER D'AUTRES PROJETS

EXPÉRIMENTATION

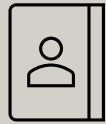
NOUVELLES PRATIQUES



Médiateurice
culturel·le



© Emilie DUVIVIER



Identité



Artistes,
compagnies



Institutions
culturelles



Publics

Valeurs
personnelles
Bagages
Sensibilité
Compétences

Projets
Œuvres
Attentes

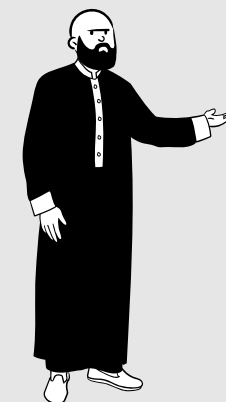
Objectifs/missions
Valeurs
Convictions

Pouvoirs Publics
Décret
Contrat-
programme
Convention, etc.

Attentes
Spécificités
Besoins

TYPES D'INTERVENANT·ES

- ARTISTES
PROFESSIONNEL·LES
- ARTISTES AMATEUR·ES
- PROFESSIONNEL·LES DE LA
CULTURE
- MÉDIATEURICES
CULTUREL·LES
- ANIMATEURICES
SOCIOCULTUREL·LES
- ENSEIGNANT·ES
- INTERVENANT·ES
SOCIAUX·ALES
- GUIDES
- BÉNÉVOLES
- PARTICIPANT·ES
- PROFESSIONNEL·LES
AUTOUR DU SUJET
- USAGER·ÈRES
- Etc.



LES PUBLICS

VERS QUI DIRIGER LA MÉDIATION ?

DÉNOMINATION DES PUBLICS :

CIBLES

PRIORITAIRES

NON-PUBLICS

PUBLICS POTENTIELS

PUBLICS ABSENTS

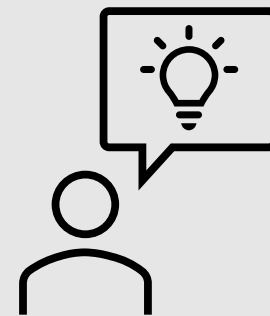
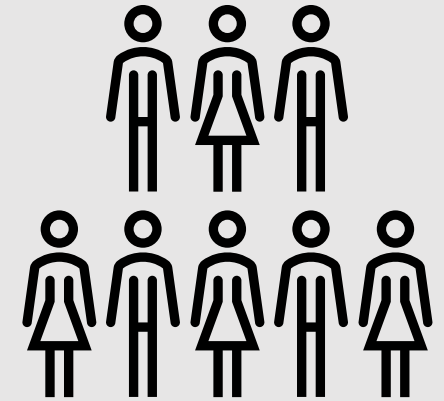
PUBLICS FRAGILISÉS

NON-INITIÉS

VULNÉRABLES

ISOLÉS

AVERTIS

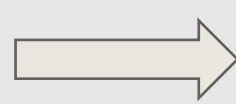


NE PAS CATÉGORISER

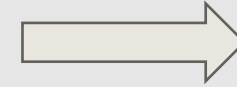
MIXER LES PUBLICS

NE PAS STIGMATISER

LES PUBLICS SONT DES ÊTRES DE CULTURES



LES CULTURES
L'ART



QUELLES DÉFINITIONS ?

POINTS DE VIGILANCE :



PUBLICS

VS

NON-PUBLICS



LE PUBLIC VOLONTAIRE

VS

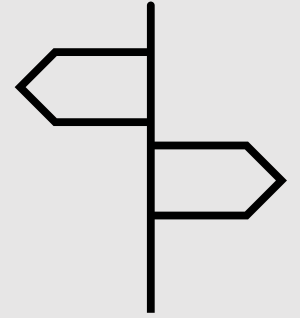
PUBLIC FORCÉ

Chacun a des
compétences culturelles



<https://publicationnaire.huma-num.fr/>

COMMENT CHOISIR ? SUR QUELS CRITÈRES ?



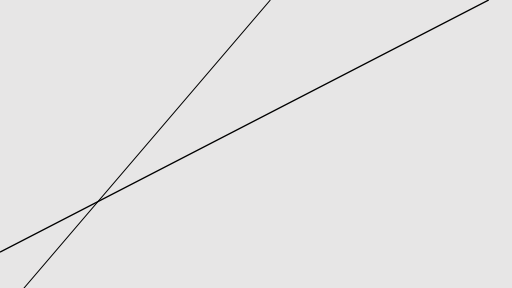
**DEGRÉ D'INDÉPENDANCE, ÂGES, BESOINS SPÉCIFIQUES,
PUBLICS PERTINENTS POUR UN PROJET**

- ÂGE
- SITUATION SOCIALE / FAMILIALE / PROFESSIONNELLE
- MODES DE VIE
- SYSTÈME DE VALEURS
- GENRE
- SITUATION DE HANDICAP
- TRADITIONS
- SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE
- FRACTURE GÉOGRAPHIQUE
- LANGUE
- Etc.



TYPES DE PUBLICS :

- ENFANTS
- JEUNES
- JEUNES EN DÉCROCHAGE, NON-SCOLARISÉ·ES
- ÉTUDIANT·ES SCOLARISÉ·ES
- ALPHA, FLE
- AÎNÉ·ES, SENIORS EN HOME
- FAMILLES
- FAMILLES DÉFAVORISÉES
- DIFFÉRENTES COMMUNAUTÉS
- MINORITÉS
- PERSONNES VIVANT AVEC UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE OU PHYSIQUE
- (IM)MIGRANT·ES ET RÉFUGIÉ·ES, SANS-PAPIERS
- ASSOCIATIONS
- PERSONNES INCARCÉRÉES
- PERSONNES EN HOPITAUX
- PERSONNES ÉLOIGNÉES DES LIEUX CULTURELS
- Etc.

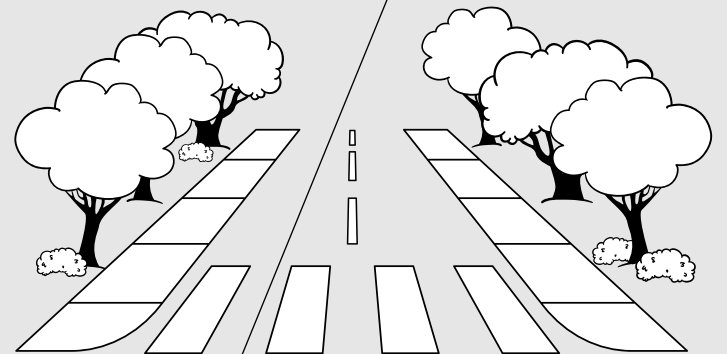


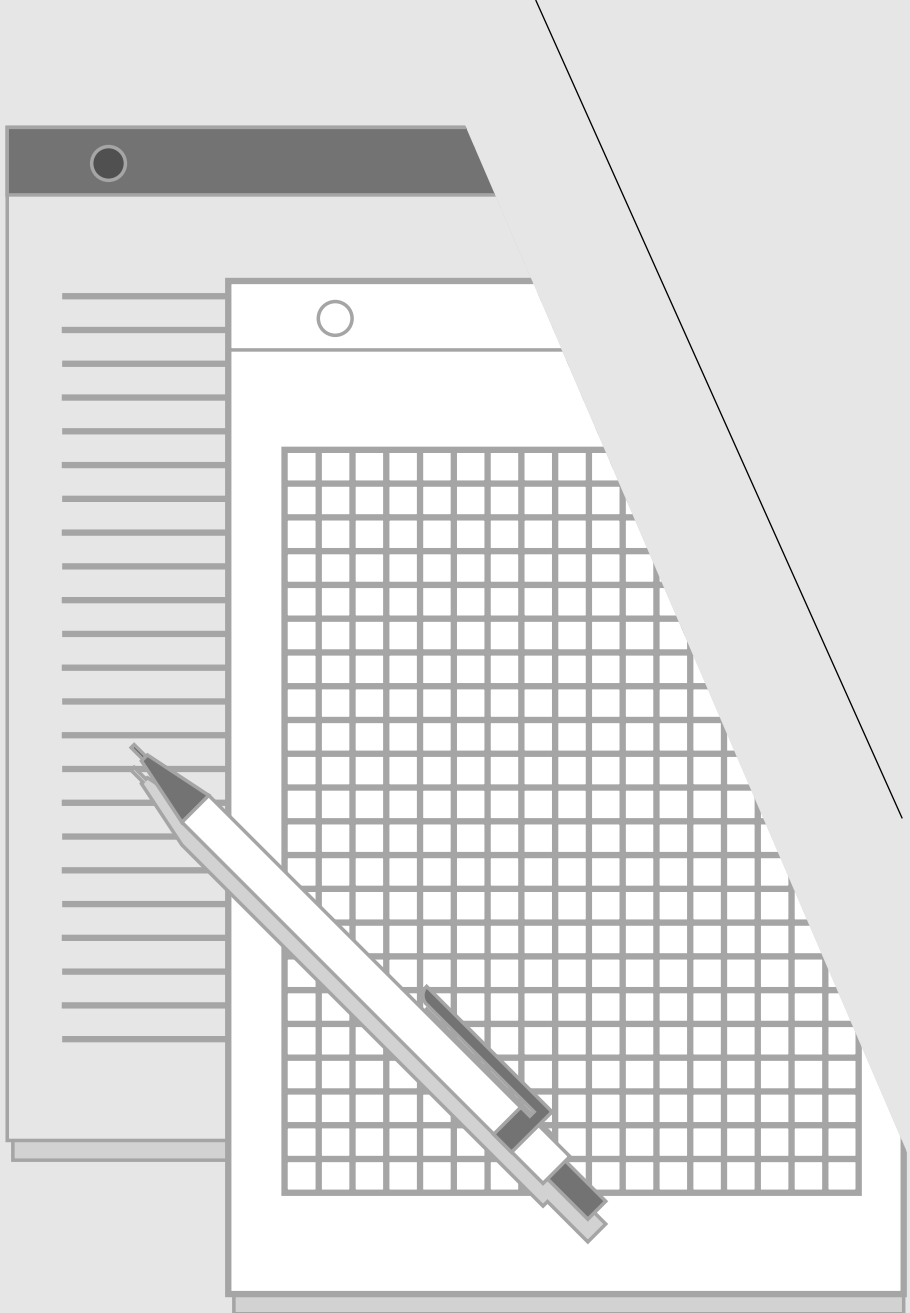
CHRISTINE
LANDSWERDT

« À aucun moment la question du handicap n'est centrale dans cette action. Il s'agit de considérer la personne dans sa globalité et ne pas la réduire à son handicap. Ce genre de projet est porteur et valorise les participants. Ça fonctionne quand on place la sensibilité, la spécificité de chaque personne au coeur de la relation plutôt que le handicap ou le milieu social ».

OÙ FAIRE MÉDIATION ?

- ÉCOLES, BIBLIOTHÈQUES
- ÉVÈNEMENTS SOCIOCULTURELS
- INSTITUTIONS CULTURELLES, SALLES DE SPECTACLE
- ESPACE PUBLIC (NATURE OU VILLE, ...)
- ORGANISMES COMMUNAUTAIRES, ESPACES COMMUNAUTAIRES OU
- VIRTUELS, ESPACES COMMERCIAUX
- MUSÉES, CENTRES D'ARTISTES, GALERIES D'ART
- ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX
- MILIEUX DE VIE
- MILIEUX DE TRAVAIL/ENTREPRISES
- Etc.





LA TEMPORALITÉ

LA MÉDIATION CULTURELLE PEUT SE RÉALISER :

- AVANT
- PENDANT
- APRÈS

LE PROJET ARTISTIQUE

Réfléchir à : **durée, fréquence, étalement** et **pérennité** lors de la construction d'une action de médiation culturelle.



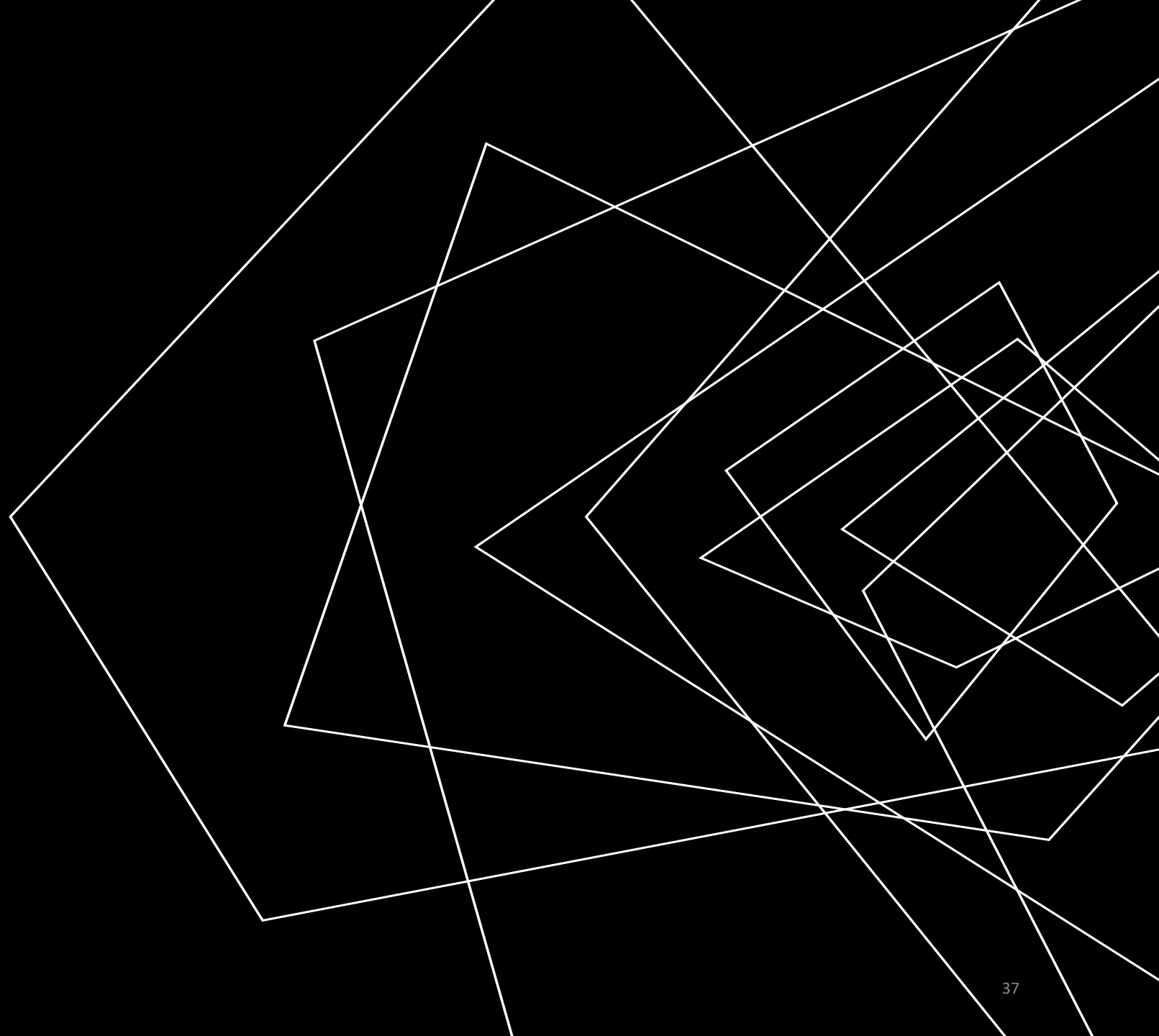
Une action de médiation culturelle a plus de chance d'aboutir SI elle est pensée dès le début du processus de création.

DÉFINITION ET CLASSIFICATION

TENTATIVE DE DÉFINITION

TYPES

RÉFLEXION SUR LES
MÉDIATIONS CULTURELLES



Mutante

Polymorphe

Polysémie du mot

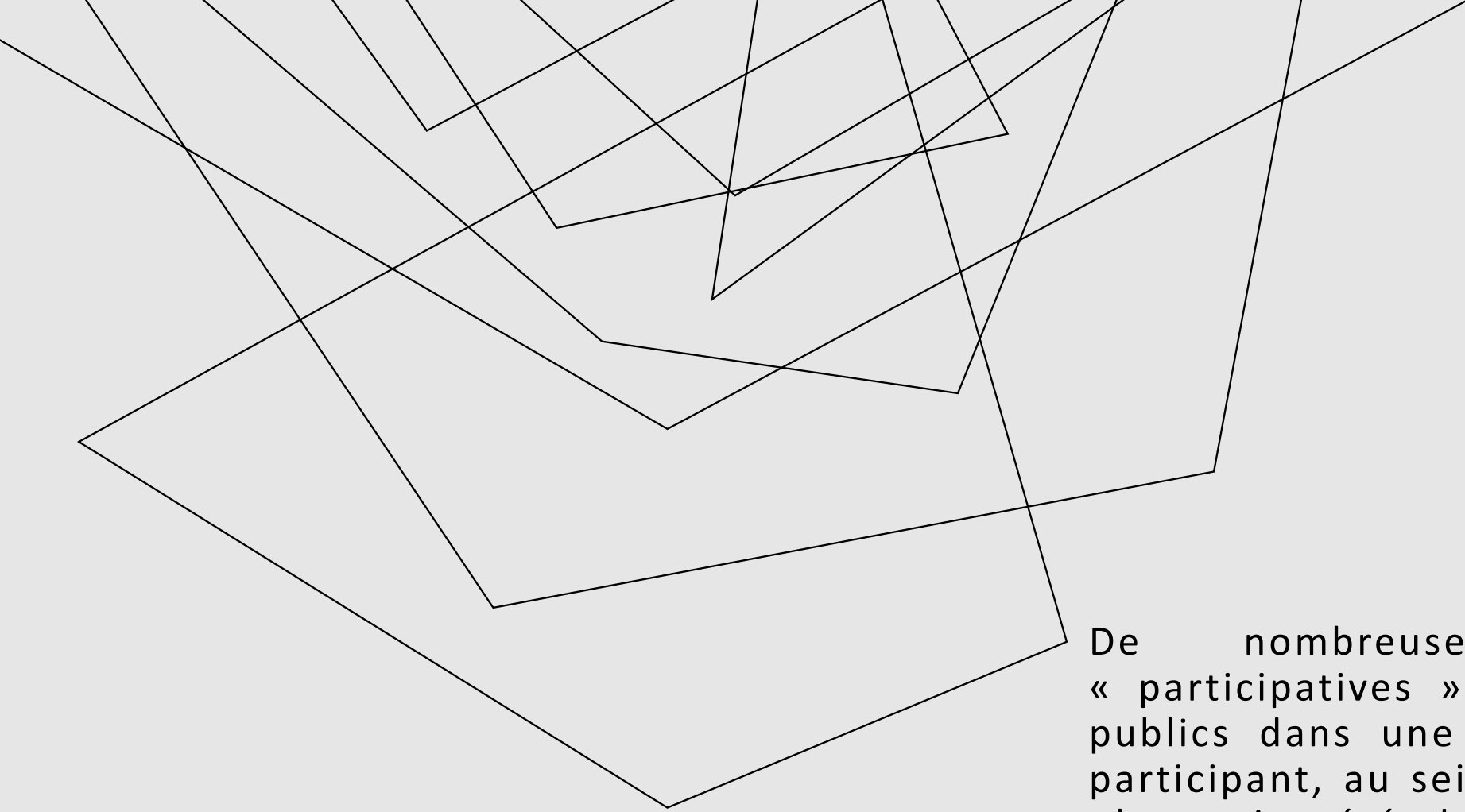
En constante évolution

UNE DÉFINITION

La notion de médiation culturelle s'affirme comme un processus d'appropriation du sens, à travers un rapport personnalisé et vivant entre les références culturelles et les individus. Ultimement, elle vise à faire de chaque personne, visiteur ou spectateur, un véritable acteur culturel.

La médiation culturelle est à la fois un concept, un métier, un outil et une pratique visant à rendre la culture et l'art accessibles à un public large et diversifié

Elle nécessite une compréhension approfondie des publics cibles afin d'adapter les outils de médiation, l'implication des publics et l'adaptation aux contextes spécifiques sont essentielles.

Abstract geometric lines in black on a light gray background, forming various overlapping polygons and shapes.

Joëlle Zask, 2011

De nombreuses initiatives dites « participatives » semblent enfermer les publics dans une « figure » abstraite de participant, au sein d'un « dispositif » qui n'a en rien été choisi, dont les enjeux [lui] échappent, et dont les finalités ne sont pas les [siennes] ».

MÉDIATIONS CULTURELLES

© Emilie DUVIVIER

RÉCEPTION

PASSIVE

ACTIVE

INTERACTION

PARTICIPATIVE

COLLABORATIVE

ADRESSE

DIRECTE

INDIRECTE

PROJET

ENDOGENE

EXOGENE

SOLLICITEE

VOLONTAIRE

CONTRAINTE

TYPES DE MÉDIATIONS

© Emilie DUVIVIER

DIRECTES

- FACE À FACE
- INTERACTION
- LIEN ENTRE PERSONNES

INDIRECTES

- REÇOIT L'INFORMATION
- PAR LE BIAIS D'UN SUPPORT
- DÉCIDE DE LA LIRE (OU ÉCOUTER)

PASSIVES

- REÇOIT, ÉCOUTE
- SOUVENT ASSIS EN SILENCE
- MÉDIATION PRÉPARÉE EN AMONT

ACTIVES

- INTERACTIONS
- POSE DES QUESTIONS
- PARTICIPE, AGIT

ENDOGENE

- ÉQUIPE ARTISTIQUE
- AUTOUR DU PROJET
- CONCEPTION DU PROJET

EXOGENE

- PROFESSIONNEL·LE EXTÉRIEUR·E
- INDÉPENDANTE DU PROJET
- « MÉTA » / GÉNÉRAL

COLLABORATIVE

- CONCERTATION INITIALE
- CONSTRUCTION COMMUNE
- IMPLICATION

SOLLICITÉE / SPONTANÉE

- DEMANDE EXTERNE
- INITIATIVE EXTÉRIEURE
- COLLABORATION

CATÉGORIES OU CARACTÉRISTIQUES

PRATIQUES ANCRÉES ET PARTICIPATIVES

RENCONTRES. PARTAGES.
ÉCOUTE DES BESOINS, ATTENTES.
TAILLE DES GROUPES, DIVERSITÉ DES PUBLICS
ET DES TERRITOIRES.

TEMPORALITÉ MULTIPLE

DURÉE (ET MOMENT DE L'ACTION)
FRÉQUENCE (PONCTUELLE OU REPRODUCTION)
ÉTALEMENT (COURT, MOYEN, LONG TERME)
PÉRENNITÉ (PERMANENCE DES ACTIVITÉS)

POLYACTIVITÉ

COMBINER PLUSIEURS OUTILS, MOYENS.
DIVERSITÉ DES DISPOSITIFS.
APPROCHE MULTIDISCIPLINAIRES.

FORMULES HYBRIDES ET DÉCLOISONNÉES

PAS DE MODÈLE UNIQUE.
PARTENARIATS, COLLABORATIONS, RÉSEAUX.
PLURALITÉ DES FORMES.

ADAPTER LA MÉDIATION : PROJET + ARTISTE + PUBLICS

POINTS DE VIGILANCE

Il n'y a pas une médiation culturelle toute faite, « prête-à-porter », « clé sur porte ».

Il s'agit de pouvoir co-construire avec les publics des formes de médiation selon leurs attentes et envies.

C'est à la médiation à s'adapter, pas aux publics.

Il est également essentiel de ne jamais imposer la médiation culturelle, il doit s'agir d'un acte volontaire.

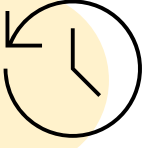
Il n'est pas nécessaire de réaliser des actions de médiations culturelles sur tous les projets.

Bon à savoir

Il s'agit de concevoir la médiation comme un partage de références culturelles, en réciprocité et en proximité.

SORTIE CULTURELLE

© Emilie DUVIVIER



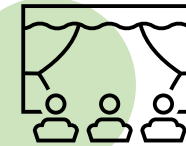
Avant la sortie

engager un travail avec les
relais, personnes de contacts
animation, initiation, atelier
préparatoire



Juste avant l'arrivée

Soigner les premières minutes
Accueil
Disponibilité
Signalétique



Pendant

Projet de médiation
L'oeuvre



À la sortie

Moment de rencontre,
d'échange
Impressions, ressentis,
récolte de paroles
Disponibilité



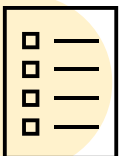
Après la sortie

Évaluation et bilan
Atelier pour aller plus loin



Et après ?

Éventuellement : planification
d'une prochaine sortie / activité



Projet de médiation

SMART : spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes, temporels

Objectifs généraux et spécifiques

FICHE-PROJET

© Emilie DUVIVIER



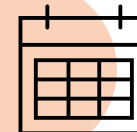
Publics-cibles

+ territoires



Personnes ressources

Qui fait ?
Intervenant-es
Partenaires internes et externes



Date et lieux

Action unique, récurrente
Temporalité
Calendrier

Où faire ?



Ressources

Budgétaires, humaines,
logistiques et techniques,
sources de financement



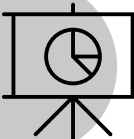
Communication

Message, canaux
Quand ?



Contexte du projet

Contraintes et risques
Freins, obstacles



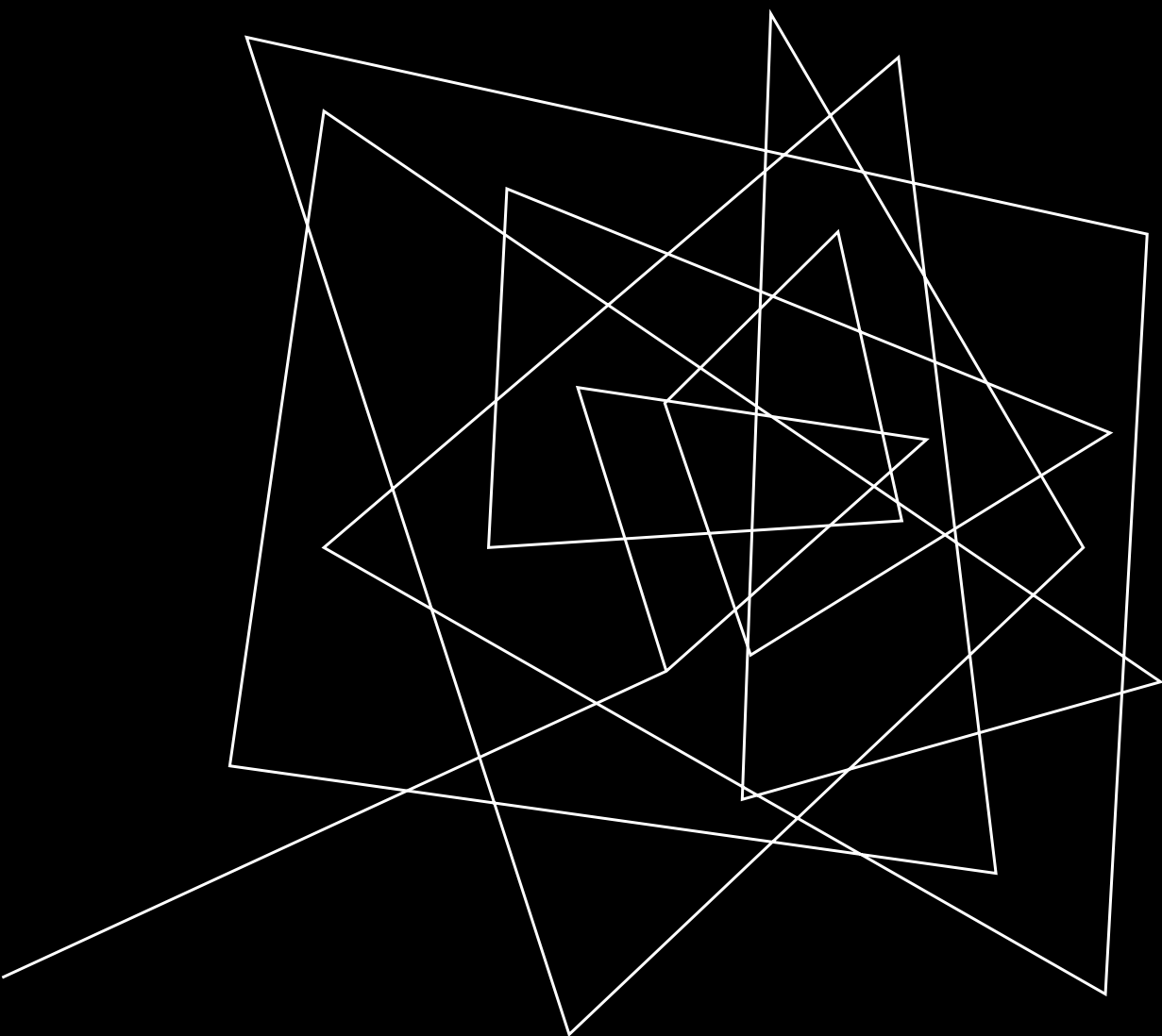
Évaluation

Impact attendu
Poursuite du projet ?

Abstract geometric lines in black on a light gray background, forming various overlapping polygons and shapes.

QUESTIONS & RÉPONSES

Pour aller plus loin
Ou échanger
Ou s'enrichir mutuellement

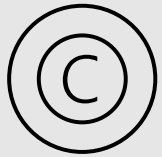


EXERCICES PRATIQUES

JEU SUR LES 8 DROITS CULTURELS

FORMULER DES ACTIONS DE
MÉDIATION EN FONCTION DES TYPES
PRÉSENTÉS

PROFIL MÉDIATEURICE CULTUREL·LE :
ENTRE SAVOIRS, SAVOIRS-FAIRE ET
SAVOIRS-ÊTRE



Ce document est rédigé par **Emilie DUVIVIER**
Toute reproduction, même partielle, sans faire
référence au document d'origine n'est pas
autorisée.

MERCI POUR
VOTRE ÉCOUTE ET
VOTRE
PARTICIPATION

Bonne formation avec Arts & Publics !